



MOTION FSU

CDEN du 10 avril 2020

PREMIER DEGRÉ

Dès le début de la crise sanitaire, le SNUipp-FSU avait demandé un moratoire sur la carte scolaire pour ne procéder qu'à des ouvertures de classes dans les écoles en tension. Cela aurait évité tout ce chaos (l'annulation des décisions du 1^{er} CTSD, le changement de dotation...), ainsi que la précipitation dans laquelle nous sommes actuellement.

Des moyens supplémentaires ont été octroyés par le ministre pour permettre la mise en œuvre des dispositions ministérielles visant principalement à ne pas fermer de classes dans les communes de moins de 5000 habitants lorsque les maires s'y opposent. Nous actons cette première avancée au niveau national... qui n'en sera pas une dans notre département puisque seuls 3 petits postes supplémentaires ont été généreusement annoncés par Madame la Rectrice pour la Manche. Ce sont bien 7 postes que nous perdons à la rentrée prochaine. Dans ces conditions, les mesures annoncées aujourd'hui se feront forcément au détriment d'autres postes. Ce n'est pas acceptable, a fortiori dans le contexte actuel, et cela ne répond en rien aux demandes formulées par la FSU. Nous demandons depuis fort longtemps des créations de postes à hauteur des besoins et que l'on profite de la baisse démographique de notre département pour alléger les effectifs par classe et maintenir les dispositifs d'aide déjà en place. Hélas, nous savons que nos demandes resteront lettres mortes.

Par ailleurs, le poids des représentant-s du personnel enseignant au sein des CTSD et du CDEN semble plus que jamais réduit. Il est regrettable et inquiétant que l'Inspection Académique court-circuite ces instances en annonçant directement aux écoles, par la voix des Inspectrices et Inspecteurs de circonscription, lesquelles vont ouvrir une classe ou ne plus en fermer, avant même la tenue de ces comités.

Tout dialogue semble donc vain, puisque tout s'est joué en amont entre les services de l'Inspection et les élus. Mais ce n'est qu'une péripétie supplémentaire dans la mise à mort programmée du paritarisme au profit d'une gestion purement administrative et politique des personnels et des postes.

La crise sanitaire est bien réelle, mais le paritarisme ne doit pas en être une victime collatérale supplémentaire, de même que toutes les instances collégiales administratives. La démocratie a des règles qu'il convient de respecter, encore davantage lors des périodes troublées.

SECOND DEGRÉ

D'autre part, il est incompréhensible que le second degré soit le grand oublié de la déclaration du Ministre de l'Éducation Nationale.

Il a déjà été très fortement impacté par la réforme des lycées et du Bac l'an dernier, et cette année encore, les

élèves et les enseignants ont été durement éprouvés par la mise en place improvisée et chaotique des E3C, très décriée aussi par les familles pour son caractère inégalitaire et son impréparation.

Il n'est nul besoin de leur faire subir en plus des suppressions massives de postes alors que les élèves auront besoin d'être soutenus à la rentrée pour combler les inégalités accrues pendant le confinement.

CONCLUSION

Parce qu'il ne s'agit pas de constater les inégalités mises en lumière par cette crise sanitaire mais bien de les combattre durablement, nous demandons que soient mis en place les moyens indispensables dont l'école aura besoin le « jour d'après ».

L'hôpital et plus largement le secteur de la santé, dont nous semblons tous découvrir subitement l'utilité vitale, a été amputé de nombreux moyens pendant des années, malgré les alertes incessantes de ses professionnels. Il semble que l'Education Nationale soit elle aussi à un tournant de son histoire et qu'enfin les besoins en personnels et en formation puissent être entendus.

Ne ratons pas ce virage vers l'école du XXI^{ème} siècle et donnons à chacun de nos enfants les chances de réussir son éducation et ses études.